

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 14 décembre 2022 à 18 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; Donna Anber, commissaire et vice-présidente; Barbara Barrasso, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Karla Abraham Di Francesco, Anick Brunet, Vincent Cammisano et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary et Stéphane Henley, commissaires-parents; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Eloïse Robichaud, directrice adjointe par intérim du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

0.0 Ouverture de la séance

En réponse à une demande du président, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications vérifie que le quorum est atteint. Le président ouvre la séance.

HEURE : 18 h 31

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

EC-221214-CA-0026

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que l'ordre du jour contenu au document n° EC-SWLSB-2022/12/14-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Nomination et élection d'une vice-présidence du comité exécutif

Le président remercie le commissaire Bob Pellerin d'avoir occupé le poste de vice-président du comité exécutif au cours des quatre dernières années. Il poursuit en demandant des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du comité exécutif.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est terminée.

Le président félicite la commissaire Anber d'avoir été élue à l'unanimité.

Nomination et élection
d'une vice-présidence
du comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Donna Anber à titre de vice-présidente du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

EC-221214-CA-0027

ET QUE le mandat de la vice-présidente corresponde à son mandat actuel comme membre du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Approbation du procès-verbal – 23 novembre 2022

Approbation du
procès-verbal
23 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 novembre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture par la secrétaire générale.

EC-221214-CA-0028

Adoptée à l'unanimité

4.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'a été présenté.

5.0 Décisions du comité

5.1 Affaires scolaires et organisation scolaire

5.1.1 Actes d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles

5.1.1.1 Actes d'établissement

La directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire présente un résumé des commentaires reçus lors de la consultation. Elle explique que l'annexe de l'école primaire Laurentia sera ajoutée à l'acte d'établissement lorsque le gouvernement aura transmis le numéro du bâtiment et elle ajoute que deux écoles n'ont pas encore fourni leurs réponses. Advenant la nécessité d'apporter des changements à la suite des réponses fournies par les deux écoles, les actes seront présentés à nouveau pour que les modifications soient approuvées. Lorsque le gouvernement aura transmis le numéro du bâtiment de l'école primaire Laurentia, l'acte d'établissement modifié sera aussi présenté à nouveau pour approbation.

Actes d'établissement et
plan triennal de répartition
et de destination des
immeubles

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-221026-TS-0020 autorisant la tenue d'une consultation sur les actes d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024;

Actes d'établissement

ATTENDU QUE la consultation s'est terminée le 9 décembre 2022 et que la rétroaction reçue du conseil d'établissement de chaque école et centre et du comité de parents a été prise en considération;

EC-2211214-TS-0029

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la version finale des actes d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024, telle qu'elle apparaît au document n° EC-SWLSB-2022/12/14-TS-001.

Adoptée à l'unanimité

5.1.1.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Actes d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-221026-TS-0021 autorisant la tenue d'une consultation sur le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

ATTENDU QUE la consultation s'est terminée le 9 décembre 2022 et que la rétroaction reçue du comité de parents a été prise en considération;

EC-2211214-TS-0030

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la version finale du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, telle qu'elle apparaît au document n° EC-SWLSB-2022/12/14-TS-002.

Adoptée à l'unanimité

6.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

7.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

8.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 18 h 42

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 22 février 2023